



## DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du 19 janvier 2026

#### PROCES VERBAL

L'an DEUX MILLE VINGT SIX, le 19 janvier à 18h30, le Conseil Municipal de POUZOLLES, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. Guy ROUCAYROL, Maire de POUZOLLES.

Présents : MM. ROUCAYROL Guy, ALMES Bernard, BONAVIDA Claude, CALON Mauricette, CROS Monique, MARCO Claude, MAS Bernard, MIRABILLE Noelle, SURRE Line.

Absents excusés : MM. CAZALS Christophe, IZARD Julien, LUCAS André, MARQUET Nathalie.

Membres en exercice 13, présents 9, absents excusés 4.

Procuration de M. IZARD à M. MAS

Procuration de M. CAZALS à M. ROUCAYROL

Procuration de MME MARQUET à M. BONAVIDA

Convocation en date du 12 janvier 2026.

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Madame CALON Mauricette est désignée secrétaire de séance.

Le PV de séance du 2 décembre 2025 est approuvé à l'unanimité.

#### **001/2026 DECISIONS MODIFICATIVES AU BUDGET PRINCIPAL 2025**

Monsieur le Maire propose des écritures modificatives suite à des dépenses imprévues :

Investissement dépenses

Art 1641 emprunts en euros	1.00 €
----------------------------	--------

Art 231 op 175 réfection voirie village	-1.00 €
---	---------

Fonctionnement dépenses

Art 618 divers services extérieurs	-2 030.00 €
------------------------------------	-------------

Art 633 impôts et taxes	2 030.00 €
-------------------------	------------

Le conseil approuve à l'unanimité.

#### **002/2026 AFFAIRE CALMET – AUTORISATION D'ESTER EN JUSTICE**

Monsieur le Maire que dans le cadre de la procédure qui oppose la Commune à Mme Calmet Alyson pour la remise en état de ses parcelles, une astreinte provisoire doit être liquidée et une astreinte définitive doit être fixée.

Il demande au Conseil municipal de bien vouloir l'autoriser à ester en justice.

Le conseil approuve à l'unanimité.

#### **003/2026 AUTORISATION DE MANDATER EN INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET 2026**

Monsieur le Maire demande au conseil de bien vouloir l'autoriser à mandater les factures d'investissement dans l'attente du vote du budget 2026.

Le conseil approuve à l'unanimité.

#### **QUESTIONS DIVERSES**

Devis éclairage Maison de santé : devis 9 775.50 € accepté

Feu d'artifice : accord du conseil à l'unanimité pour un feu d'artifice le 13/07/26.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.